



Perte de carte séjour à l'étranger

Par **Yass35**, le **04/01/2017** à **20:52**

Bonjour,

Je suis étudiant en France depuis 4 ans, et je suis retourné chez moi au Maroc avec mon récépissé de renouvellement de carte de séjour. Le souci est que j'ai perdu mon ancienne carte de séjour, et je me retrouve bloqué à l'étranger avec en ma possession mon récépissé qui expire dans 20 jours. Est-il possible de retourner en France avec uniquement mon récépissé, et une déclaration de perte légalisée au Maroc?

Existe-t-il des solutions pour mon retour, sachant que ma nouvelle carte m'attend à la préfecture en France?

Par **chris_idv**, le **22/01/2017** à **20:03**

Bonjour,

Contactez l'ambassade de France ou le consulat de France au Maroc.

Cordialement,